PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 2 juillet 2019, à 20 h, au centre communautaire de Maddington Falls située au 86, route 261, Maddington Falls.

Monsieur le maire, Ghislain Brûlé préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Eve-Lyne Marcotte - conseillère siège no 1

M. Fabien Pelletier - conseiller siège no 2

M. Éric Girard - conseiller siège no 3

M. Gaétan Légaré - conseiller siège no 4

Mme Denise Houle - conseillère siège no 5

Mme Diane Mercier - conseillère siège no 6

Est également présente :

Mme Stéphanie Hinse, directrice générale et secrétaire trésorière agissant à titre de secrétaire de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte 20 h.

2019-07-116 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Mme Diane Mercier Appuyée par Mme Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté



MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS

Séance ordinaire du conseil municipal du 2 juillet 2019 à 20 h

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2019
- 4. Administration et finances
 - 4.1. Liste des comptes à payer
 - 4.2. Colloque de zone ADMQ
 - ${\bf 4.3.}\ \ {\bf Fermeture}\ \ {\bf du}\ \ {\bf bureau}\ \ {\bf municipal-Vacances}\ \ {\bf estivales}$
- 5. Sécurité publique
 - 5.1. Régie Intermunicipale de sécurité publique des Chutes Sous-comité mesures d'urgence
 - 5.2. Adoption du rapport d'activités 2018 présenté au ministère de la Sécurité publique
- 6. Travaux publics
 - 6.1. Rechargement Octroi contrat
- 7. Hygiène du milieu
- 8. Aménagement et urbanisme
 - 8.1. CCU Formation comité
 - 8.2. Règlement modifiant le règlement numéro 100 relatif au plan d'urbanisme, concernant l'agrandissement de l'affectation urbaine : Avis de motion et dépôt du projet de règlement
 - 8.3. Projet de règlement modifiant le règlement numéro 100 relatif au plan d'urbanisme, concernant l'agrandissement de l'affectation urbaine : Adoption et coordonnées de l'assemblée publique de consultation
 - 8.4. Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 101, concernant l'agrandissement du périmètre urbain : Avis de motion et dépôt du projet de règlement
 - 8.5. Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 101, concernant l'agrandissement du périmètre urbain : Adoption et coordonnées de l'assemblée publique de consultation
- 9. Loisirs et culture
- 10. Sujets divers
- 11. Rapport des élus
- 12. Période de questions
- 13. Levée de la séance

Adoptée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-07-117 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2019

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux conseillers et conseillères plus de 72 heures avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier Appuyée par M. Gaétan Légaré Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2019.

Adoptée.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

2019-07-118

LISTE DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les conseillers et conseillères ont reçu la liste des comptes à

payer plus de 72 heures avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE.

Sur proposition de M. Gaétan Légaré Appuyée par M. Fabien Pelletier Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

Revenus	
Taxes	8 372,83 \$
Permis	225,00 \$
Location salle	1 210,00\$
Péréquation	32 766,00 \$
Divers (photocopies & ristourne de la Caisse)	67,71 \$
Tota	al 42 641,54 \$
Dépenses	
Paies élus	2 357,05 \$
Salaires employés	3 362,56 \$
Comptes payés	1 707,63 \$
Comptes à payer	53 228,82 \$
Tota	al 60 656,06 \$

Adoptée

2019-07-119 **COLLOQUE DE ZONE ADMQ** 4.2

Sur proposition de M. Gaétan Légaré Appuyée par Mme Diane Mercier Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer au Colloque de Zone de l'ADMQ qui aura lieu le 19 septembre prochain au Complexe Équestre à Bécancour.

De défrayer les coûts de 125 \$, pour l'inscription ainsi que les frais de déplacement au tarif en vigueur

Adoptée

2019-07-120 4.3 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL - VACANCES ESTIVALES

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte Appuyée par M. Éric Girard Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De fermer les bureaux municipaux pour une durée de deux semaines, du 22 juillet au 2 août 2019.

Adoptée

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-07-121

5.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DES CHUTES – SOUS-COMITÉ MESURES D'URGENCE

CONSIDÉRANT QUE lorsqu'une situation d'urgence survient, la Régie

Intermunicipale de Sécurité publique des Chutes est

directement interpellée;

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale de Sécurité publique des Chutes a les

ressources et les connaissances pour la création d'un plan de

mesures d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maddington Falls et la Ville de Daveluyville

doivent faire un plan de mesures d'urgences et les premières étapes doivent être complétées avant le 30 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'urgence des deux municipalités se ressembleront

beaucoup car il y a plusieurs ressources en commun;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier Appuyée par M. Gaétan Légaré Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De proposer à la *Régie Intermunicipale de Sécurité publique des Chutes* et à la *Ville de Daveluyville* de créer un sous-comité à la Régie pour les mesures d'urgence.

Que ce comité soit composé de 2 élus et de la direction générale de chaque municipalité, du préventionniste et d'un représentant de la Régie.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à la Régie Intermunicipale de Sécurité publique des Chutes et à la Ville de Daveluyville.

Adoptée

2019-07-122

5.2 Adoption du rapport d'activités 2018 présenté au ministère de la Sécurité publique

CONSIDÉRANT QUE l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques

le 23 mars 2009;

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui prescrit à toute

autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport

d'activités pour l'exercice précédent;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier Appuyée par M. Éric Girard Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Municipalité de Maddington Falls adopte le rapport d'activités pour l'année 2018 présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

Adoptée

6. TRAVAUX PUBLICS

2019-07-123 6.1 RECHARGEMENT - OCTROI CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait parvenir un cahier de charges pour le

rechargement à plusieurs entrepreneurs;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 25 juin dernier;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçue 1 soumission;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'ouverture des soumissions, le conseil municipal ne

désire pas faire les travaux de la partie optionnelle du devis (le

chemin Roussel);

RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

RECHARGEMENT

Mardi le 25 juin 2019

Lieu: Bureaux municipaux

86, route 261, Maddington Falls

Présences: DG / St Stéphanie Hinse Témoins

Ghislain Brûlé, maire

Peter Schmid, Excavation des Ormes

À 10 h 05, la directrice générale et secrétaire-trésorière débute l'ouverture des soumissions reçues et identifiées comme « Soumission asphalte »

Rechargement	Excavation des Ormes
Montant total de la soumission (avant taxes)	48 360,00 \$
Partie 1 (Lac Ginette)	

Stéphanie Hinse

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT QUE la soumission est conforme;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Gaétan Légaré Appuyée par Mme Denise Houle Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat de rechargement à Excavation des Ormes pour le rechargement du Lac Ginette (partie 1 inscrite dans le cahier de charges).

D'autoriser les travaux à la suite de la réception des documents inscrits dans l'appel d'offre à l'article 1.9 Autres documents requis lors de la signature du contrat.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que le maire soient autorisé à signer le contrat et tout autre document en lien avec les présents travaux.

Adoptée

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2019-07-124 8.1 **CCU - FORMATION COMITÉ**

CONSIDÉRANT QUE conformément au règlement municipal no 31, le mandat des

membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) doit être

renouveler par résolution du conseil tous les 2 ans;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de tous les membres est échu;

EN CONSÉQUENCE.

Sur proposition de Mme Diane Mercier Appuyée par M. Fabien Pelletier Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De nommer Messieurs Alain Gagnon, Claude Turcotte et Yves Morissette membre du CCU à titre de résidents et Messieurs Ghislain Brûlé et Fabien Pelletier membre du CCU à titre de membre du conseil municipal.

Adoptée

8.2 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 100 RELATIF AU PLAN D'URBANISME, CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DE L'AFFECTATION URBAINE : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Fabien Pelletier que lors d'une prochaine séance du Conseil de la Municipalité de Maddington Falls, sera présenté un règlement modifiant le règlement numéro 100 relatif au plan d'urbanisme, concernant l'agrandissement de l'affectation urbaine.

Séance tenante, en vertu des dispositions de l'article 445 du Code municipal, il dépose un projet de ce règlement, dont copie a été remise aux membres du Conseil de la Municipalité de Maddington Falls.

Également, copie de ce projet de règlement est annexée au présent avis de motion pour en faire partie intégrante.

2019-07-125

8.3 PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 100 RELATIF AU PLAN D'URBANISME, CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DE L'AFFECTATION URBAINE : ADOPTION ET COORDONNÉES DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Sur proposition de Mme Diane Mercier Appuyée par M. Fabien Pelletier Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Municipalité de Maddington Falls adopte le projet de règlement modifiant le règlement numéro 100 relatif au plan d'urbanisme, concernant l'agrandissement de l'affectation urbaine;

QU'en vertu de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, l'assemblée de consultation soit tenue par le maire ou par un autre membre du Conseil municipal désigné par le maire;

QU'en vertu de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal délègue à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Maddington Falls le soin de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation.

Adoptée

8.4 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 101, CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE URBAIN : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par M. Fabien Pelletier que lors d'une prochaine séance du Conseil de la Municipalité de Maddington Falls, sera présenté un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 101, concernant l'agrandissement du périmètre urbain.

Séance tenante, en vertu des dispositions de l'article 445 du Code municipal, il/elle dépose un projet de ce règlement, dont copie a été remise aux membres du Conseil de la Municipalité de Maddington Falls.

Également, copie de ce projet de règlement est annexée au présent avis de motion pour en faire partie intégrante.

2019-07-126

8.5 PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 101, CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DU PÉRIMÈTRE URBAIN: ADOPTION ET COORDONNÉES DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Sur proposition de Mme Diane Mercier Appuyée par M. Fabien Pelletier Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Municipalité de Maddington Falls adopte le projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 101, concernant l'agrandissement du périmètre urbain;

QU'en vertu de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, l'assemblée de consultation soit tenue par le maire ou par un autre membre du Conseil municipal désigné par le maire;

QU'en vertu de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal délègue à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Maddington Falls le soin de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation.

Adoptée

9. LOISIRS ET CULTURE

10. SUJETS DIVERS

11. RAPPORT DES ÉLUS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-07-127 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés; EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Denise Houle Appuyée par M. Éric Girard

Que la séance soit levée à 20 h 55.

Adoptée

Ghislain Brûlé,	Stéphanie Hinse,
Maire	Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Ghislain Brûlé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.